

La
Qualité
n'est pas un
Handicap

TAXE
APPRENTISSAGE
2023

*Donnez du sens
à votre contribution !*

Les Papillons Blancs du Finistère

☎ 02 98 01 22 66 ✉ directiongenerale@papillonsblancs29.fr

www.papillonsblancs29.fr



www.papillonsblancs29.fr

Pourquoi choisir Les Papillons Blancs du Finistère ?

Association actrice locale de l'économie sociale et solidaire :

L'association Les Papillons Blancs du Finistère œuvre depuis plus de 60 ans sur le territoire au service des personnes en situation de handicap mental et défend l'apprentissage et le travail comme levier de l'inclusion sociale en accompagnant :

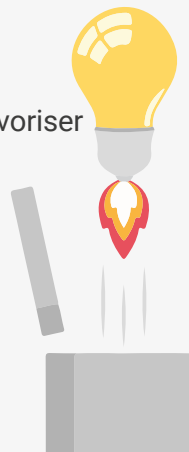
- **400 adolescents et jeunes adultes en IME**
- **600 travailleurs d'ESAT**

Financement d'outils pédagogiques adaptés et modernes :

En versant votre taxe d'apprentissage à un ou plusieurs établissements des Papillons Blancs du Finistère, vous nous accompagnez dans la formation professionnelle de jeunes en IME (restaurant d'application, blanchisserie, menuiserie, espaces verts...) et vous participez à la formation continue des travailleurs d'ESAT (obtention de CACES ou de permis, formation en hygiène et sécurité, reconnaissance des acquis de l'expérience...).

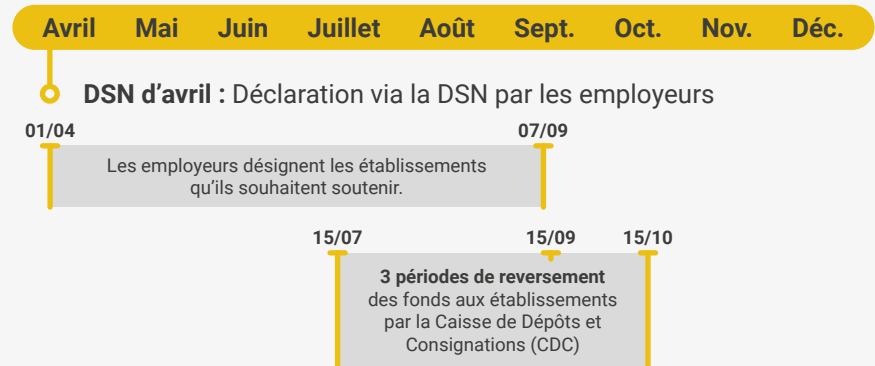
Engagements partagés :

- Utiliser votre versement pour améliorer la situation/favoriser l'épanouissement des personnes ayant un handicap.
- Avoir un regard sur l'utilisation de votre contribution.
- Valoriser les compétences et savoir-faire locaux, au profit de personnes en situation de handicap.
- Affirmer une démarche RSE et participer à une société inclusive.



Comment effectuer votre versement ?

À partir de 2023, le règlement du solde de la taxe d'apprentissage, comme celui de la part principale, se fera auprès des **URSSAF**.



Nos établissements de formations

